



RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE
DES CHASSEURS
D'ÎLE-DE-FRANCE

2020 - 2025

*Association agréée
au titre de la protection de l'environnement*

SOMMAIRE



INTRODUCTION

Édito	3
Les chiffres clés de la FRC IDF	4





DÉPLOYER DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Implantation de haies	19
Mise en place de CIFF.....	20
Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.. ..	21
Bordures de champs.....	22
Semis à la volée avant moisson....	23
Agrifaune.....	24
Restauration de zones humides.....	26
Restauration de mares	27
Préservation de la faune sauvage... ..	28
Baguage des oiseaux	29
Radar ornithologique	30





FAVORISER L'ÉDUCATION À LA NATURE POUR TOUS

Nos animations scolaires.....	7
Nos animations grand public	8
Nos sentiers pédagogiques.....	9
<i>ENS des Bordes Chalonges (77).....</i>	<i>9</i>
<i>Mittainville (78)</i>	<i>10</i>
<i>Boutigny-sur-Essonne (91)</i>	<i>11</i>
<i>Mouy-sur-Seine (77)</i>	<i>12</i>
Semaine de l'éducation à la nature... ..	13
J'aime la nature propre	14
Îlots de Biodiversité	16
Création de Voie Verte et d'espaces Naturels Educatifs.....	17





INITIER UNE FILIÈRE DE VALORISATION DU GIBIER

Soutien à la filière « Gibier d'Île-de- France »	34
Les chasseurs ont du coeur	35

FÉDÉRATION RÉGIONALE
DES CHASSEURS
D'ÎLE-DE-FRANCE

58 avenue du Général Leclerc
92514 Boulogne-Billancourt Cedex

Association loi 1901
SIRET 44011157300026

Contact :
fabien.leroy@frcidf.com

Crédits photo : FRC IDF / Envato
Rédaction : FRC IDF, Mars 2026.
Création graphique : Atelier Calamo

ÉDITO

La réforme de la chasse de 2019 a été un véritable tournant pour notre fédération. Elle nous a offert l'opportunité de réaffirmer notre rôle, de structurer nos actions et de placer la biodiversité et la protection de l'environnement au cœur de notre engagement.

Depuis, la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France n'a cessé d'innover, de se renforcer et de montrer que les chasseurs sont des acteurs responsables et engagés au service de la biodiversité.

Aujourd'hui, nous franchissons un nouveau cap. En obtenant l'agrément au titre de la protection de l'environnement, notre fédération est reconnue pour son engagement. Cet agrément n'est pas seulement une reconnaissance institutionnelle ; il est le symbole de notre capacité à agir concrètement.

Entre 2020 et 2025, nous avons multiplié les initiatives concrètes et porteuses de sens. Avec nos 30 000 chasseurs franciliens, en partenariat avec les collectivités, les associations et les acteurs agricoles et forestiers, nous avons développé des outils uniques, comme le premier radar ornithologique régional, qui a enregistré plus de deux millions d'oiseaux migrateurs en moins d'un an.

Nous avons agi avec solidarité et cœur à travers des opérations comme « Les Chasseurs ont du Cœur », offrant 25 000 repas aux Banques Alimentaires en trois ans, et « J'aime la Nature Propre », qui a rassemblé chasseurs, citoyens et associations autour de l'entretien et de la préservation de nos territoires.

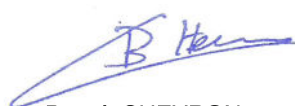
Nos actions ont également porté sur la préservation des habitats et de la biodi-

versité. Nous avons restauré des zones humides, implanté des haies, semé des cultures intermédiaires, et sauvé plus de 800 animaux grâce à des drones équipés de caméra thermique. Nous avons sensibilisé plus de 50 000 enfants à la richesse de notre environnement et à la réussite de sa protection. Tout cela illustre une approche de la chasse pleinement intégrée dans les enjeux écologiques, territoriaux et sociétaux.

Chaque initiative, chaque projet, chaque action concrète a renforcé notre conviction : la chasse en Île-de-France est une chasse responsable, solidaire et durable.

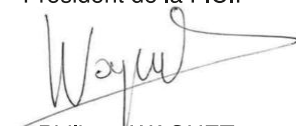
Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers, ainsi que nos adhérents, dont l'engagement et l'énergie constituent la force de notre fédération. Ensemble, nous continuerons à porter haut les valeurs, de solidarité et de respect. Les bases sont désormais solides. Nous avons démontré notre capacité à agir et nous poursuivrons, avec détermination, notre engagement pour protéger, innover et inspirer. L'avenir de la nature en Île-de-France se construit dès aujourd'hui, et nous sommes pleinement engagés dans cette dynamique.

Le Président de la FRC IDF,
Président de la FDC 77

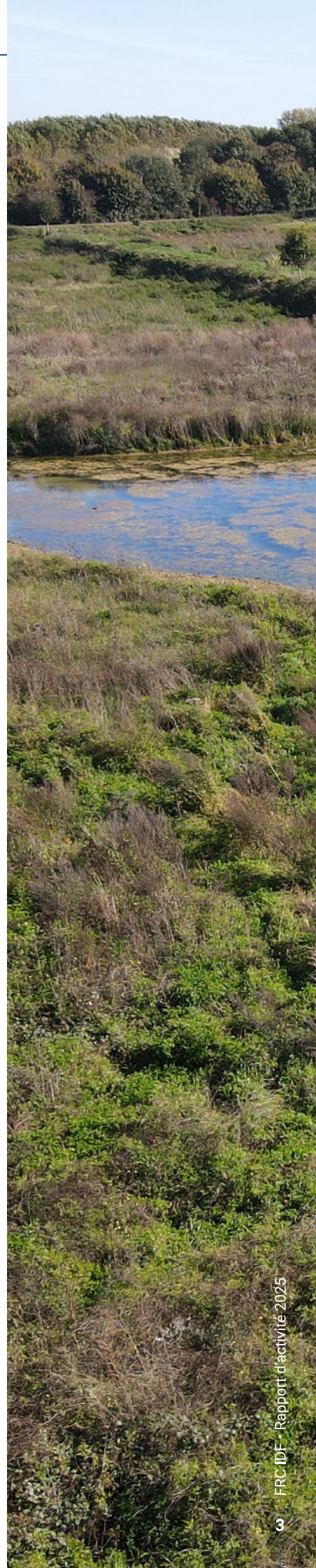


Benoît CHEVRON

Le Vice-Président de la FRC IDF,
Président de la FICIF



Philippe WAGUET



La FRC IdF coordonne et met en œuvre des actions concrètes visant à préserver l'environnement et la biodiversité en Île-de-France.



— Quelques chiffres clés :

30 000

chasseurs



40
salariés

dans les

2 fédérations
qui la composent

6
salariés
à la FRC

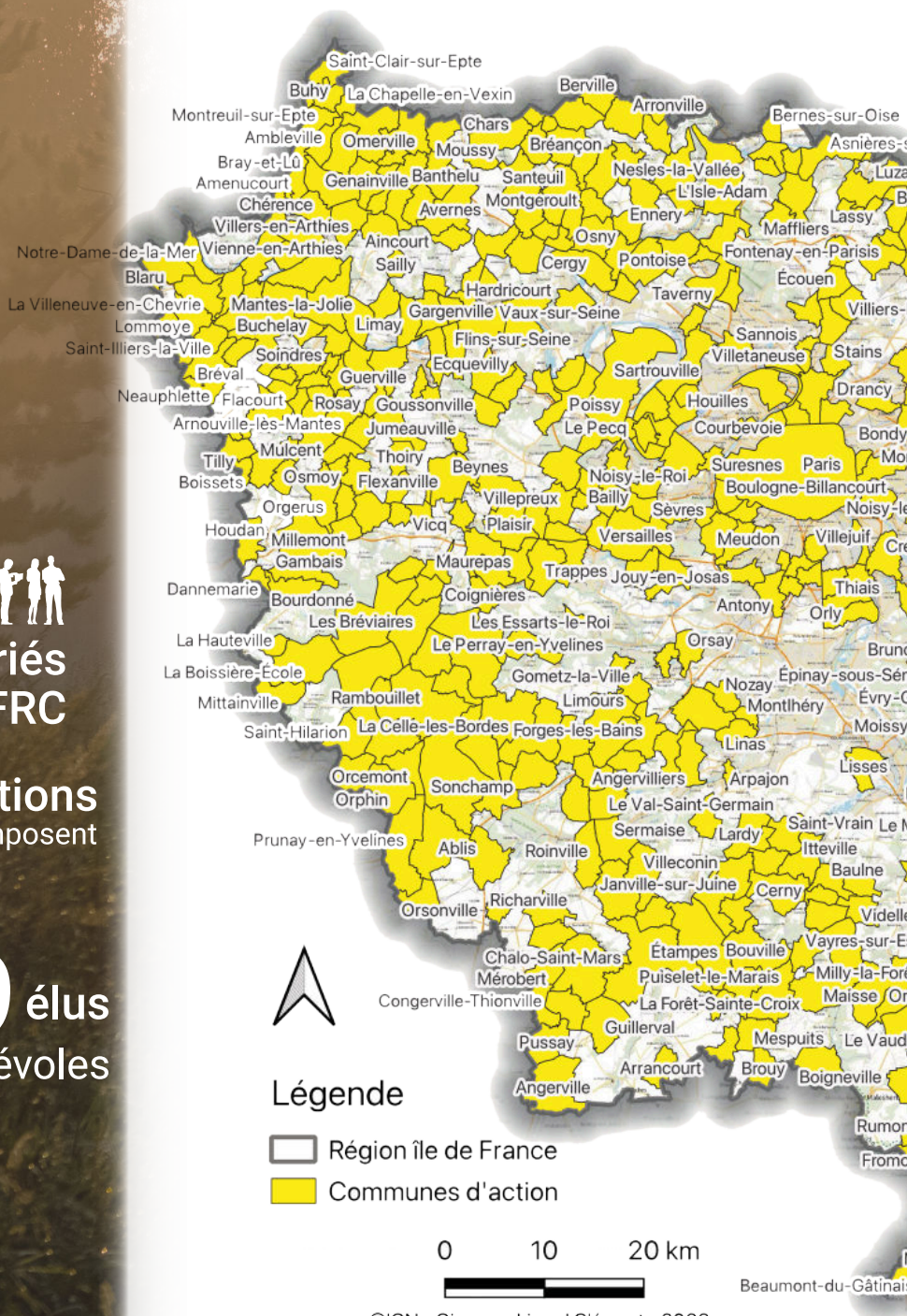
39 élus
bénévoles

Des actions menées dans

675
communes

soit plus de

50 %
des communes
d'Île-de-France



©IGN - Gimenez-Liraud Clément - 2026

Nos partenaires 2020 - 2025 :



Financé par



Yvelines
Le Département



FAVORISER L'ÉDUCATION À LA NATURE POUR TOUS

Favoriser l'éducation à la nature pour tous est au cœur de notre mission depuis 5 ans. Nous sommes convaincus que connaître et aimer la nature est une condition essentielle pour mieux la préserver.

Notre action s'inscrit dans un contexte où l'éducation à l'environnement ne doit pas être réservée à quelques-uns, mais accessible à tous les publics, dès le plus jeune âge.

À travers une diversité d'interventions – animations scolaires et grand public, sentiers pédagogiques, formations, valises pédagogiques – nous développons des expériences éducatives, ludiques et adaptées aux réalités de chacun. Ces animations, qu'elles soient menées directement dans les établissements ou sur des sites de découverte, ont pour objectif de développer la curiosité, l'esprit critique, la créativité et la démarche d'investigation des élèves, tout en recréant du lien entre les enfants et leur environnement naturel.

L'éducation à la nature permet d'apprendre autrement, en mettant en jeu les sens, l'observation et l'ex-

périence concrète du milieu, comme en témoignent les nombreuses activités que nous proposons dans toute l'Île-de-France.

Depuis 2020, nous avons renforcé notre présence territoriale, multiplié les partenariats et adapté nos ressources pédagogiques afin de toucher un public toujours plus large. Nous avons d'abord commencé, en 2020, par les écoles maternelles et élémentaires, avant d'étendre nos actions aux collèges en 2025. Nous portons une attention particulière aux élèves qui n'ont pas accès à des sorties en pleine nature, en raison de contraintes financières, géographiques ou logistiques.

En permettant à chacun de vivre des moments de découverte, d'émerveillement et de compréhension de la complexité des écosystèmes, nous participons à **un objectif partagé : offrir à tous une éducation à la nature qui soit inclusive, engageante et durable.**



NOS ANIMATIONS SCOLAIRES



— Nos réalisations
2020 - 2025 :

plus de
50 000
élèves sensibilisés

30
animations
différentes
proposées

près de
2 400
animations réalisées

L'éducation à la nature commence souvent là où les enfants passent le plus de temps : à l'école. C'est pourquoi nos animations scolaires sont conçues pour venir directement dans les classes, permettant ainsi à tous les élèves, surtout ceux qui n'ont pas facilement accès à des sorties en pleine nature, de vivre des expériences concrètes et stimulantes.

Nos ateliers sont à la fois ludiques et pédagogiques, pensés pour éveiller la curiosité, développer l'esprit critique et encourager la créativité des élèves. Chaque intervention est adaptée à l'âge des participants et aux besoins spécifiques des enseignants, afin d'offrir une expérience éducative sur mesure.

Chaque atelier est une invitation à découvrir, comprendre et aimer la nature, tout en donnant aux enseignants des outils et des ressources pour prolonger l'expérience en classe. En proposant un



large éventail d'interventions, nous nous assurons que chaque élève, quel que soit son âge ou sa situation, puisse vivre des moments d'émerveillement et de découverte.



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur notre site :
www.educationalanature.com



Financé par

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Métropole
du Grand Paris



NOS ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'éducation à la nature, la FRC propose des animations à destination du grand public, et plus particulièrement des familles. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'événements écocitoyens tels que les fêtes de la nature, les journées dédiées à l'environnement ou les initiatives locales autour du développement durable.

Les animations, à la fois ludiques et pédagogiques, sont adaptées à différents publics et à une grande variété de lieux (espaces naturels, parcs, sites communaux).

Elles comprennent notamment des sorties et soirées de décou-



verte, comme les animations autour du brame du cerf, permettant aux participants d'observer et de mieux comprendre la faune sauvage dans son milieu naturel.

Nous proposons également :

- **Bivouac nature** - Une immersion complète dans le milieu naturel
- **Mobil'Faune** - Découverte interactive de la faune locale
- **Fresque de la biodiversité** - Atelier collectif et pédagogique

Un catalogue d'animations est disponible pour découvrir l'ensemble des initiatives et organiser des événements respectueux de l'environnement.

— Nos réalisations 2020 - 2025 :



10 000
personnes sensibilisées

plus de **100**
animations réalisées

Chaque expérience est conçue pour émerveiller, instruire et plonger le public au cœur de la nature.

NOS SENTIERS PÉDAGOGIQUES

Les sentiers pédagogiques constituent un outil concret de sensibilisation à la nature et à la biodiversité.

Ils offrent au grand public, scolaires et familles, la possibilité d'observer, comprendre et expérimenter les écosystèmes franciliens dans un cadre sécurisé et encadré.

Ces parcours permettent d'allier apprentissage, participation active et découverte du fonctionnement des milieux naturels, tout en renforçant le lien entre les citoyens et leur environnement.

Notre objectif :

Doter la petite couronne et chaque département de la grande couronne d'un sentier d'éducation à la nature.



Pour en savoir plus :



Sentier pédagogique ENS des Bordes Chalonges (77)

Cette balade pédagogique est proposée au grand public au sein de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Bordes Chalonges, site de 65 hectares situé sur un méandre du

ru d'Ancœur, au cœur du massif forestier de Villefermoy. À l'aide d'un sac à dos contenant du matériel naturaliste, les participants sont invités à observer le site et à résoudre des énigmes en

lien avec la faune, la flore et le fonctionnement des écosystèmes. Ce dispositif favorise l'apprentissage par l'expérimentation et encourage une approche active de la découverte de la nature.



1h15
2,29 km
4 000 randonneurs par an





Sentier pédagogique de Mittainville (78)

Une immersion sensorielle au cœur des écosystèmes yvelinois.

En 2023, nous avons inauguré le sentier pédagogique des Sablons à Mittainville (78), un espace naturel riche en biodiversité. L'objectif principal était de concevoir un parcours éducatif permettant de découvrir et de préserver la nature environnante. Des inventaires détaillés de la faune, de la flore et des habitats ont été menés afin d'identifier les espèces et milieux remarquables et d'intégrer ces données dans les aménagements.

Le travail s'est poursuivi par la conception et la réalisation des panneaux pédagogiques, répartis autour de quatre écosystèmes : forêt, prairie, mare et carrière de grès. Ces panneaux, pensés pour mettre en éveil les sens, combinent informations scientifiques, défis ludiques et activités sensorielles afin de stimuler la curiosité et l'observation. Plus d'une vingtaine de panneaux ont été installés, accompagnés d'un livret pédagogique se présentant sous la forme d'une "chasse au trésor", dont chaque question permet de trouver un morceau de la phrase conduisant au coffre. La participation des élèves de la commune, notamment via un concours de dessin, a permis d'impliquer les



riverains dès la conception. Depuis 2 ans, près de 400 personnes ont été sensibilisées lors des nombreuses animations scolaires allant de la maternelle au BTS, et des événements grand public telles que la Fête de la Nature et les Journées du Patrimoine. Ce projet favorise une découverte immersive et participative de la nature, tout en initiant les visiteurs à la protection de la biodiversité.

 **1**
inauguration
19 octobre 2023

25
panneaux
interactifs

400
personnes
sensibilisées

2
parcours
1,5 km
2,5 km

Financé par



Yvelines
Le Département





Sentier pédagogique de Boutigny-sur-Essonne (91)

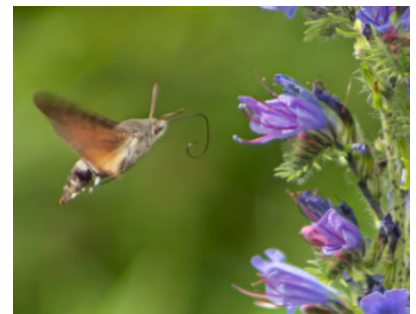
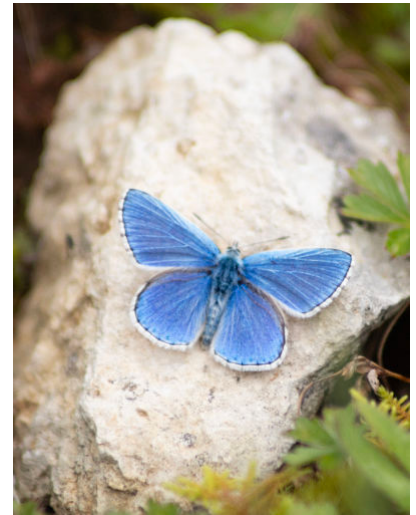
Le sentier des Grandes Roches invite à découvrir la nature et la biodiversité au cœur des anciennes carrières de grès de Boutigny-sur-Essonne (91), avec un thème original : les contes et légendes.

Les visiteurs peuvent suivre le parcours de manière traditionnelle grâce aux panneaux informatifs, ou de façon ludique avec un livret pédagogique, entrant



dans le monde magique des *Luitons* et des *Creuséors* pour retrouver la recette d'une potion magique. Tout au long du sentier, des installations féériques et des lutins malicieux stimulent l'imagination et l'observation.

De plus, les visiteurs explorent la géologie locale, l'histoire du grès et des carrières, ainsi que la faune et la flore emblématiques du site. Le parcours met également en valeur la transformation des anciennes carrières en espaces naturels protégés, avec des pauses originales comme le memory géant, le bac archéologique ou la maison des lutins. Les inventaires réalisés ont permis d'identifier les espèces et habitats remarquables. Les premières animations permettront de vivre une expérience immersive et participative, alliant nature, histoire et imagination.



L'accès reste libre et gratuit, dans le respect de la nature et de la tranquillité des lieux.

Bienvenue au sentier pédagogique des Grandes Roches !

C'est moi, Amos Lutin, votre guide tout-en-une des Grandes Roches !

LES SENTIERS
 Le sentier des Grandes Roches est un itinéraire de découverte de la géologie et de la biodiversité au cœur des anciennes carrières de grès de Boutigny-sur-Essonne. Le sentier est composé de deux itinéraires : un itinéraire classique et un itinéraire ludique. Le sentier est accessible à tous, quel que soit votre âge ou votre niveau de handicap.

LE SITE
 Le site des Grandes Roches est un espace naturel protégé, classé en réserve naturelle régionale. Le site est composé de plusieurs carrières de grès, qui ont été transformées en espaces naturels protégés. Le site est accessible à tous, quel que soit votre âge ou votre niveau de handicap.

LE GESTIONNAIRE
 Le FICIF est une association agréée au titre de la protection de l'environnement, qui mène diverses missions, notamment la formation des candidats au permis de chasse, l'indemnisation des dommages agricoles causés par le grand gibier, ainsi que des actions environnementales liées à la protection de la faune sauvage et de l'environnement.

LES PETITS GESTES POUR PRÉSERVER LA NATURE

FICIF Région Île-de-France OFB

20 aménagements pédagogiques et interactifs

1 inauguration septembre 2026

2 km

Avant d'entrer dans le monde magique des Luitons et des Creuséors, n'oubliez pas de prêter serment !

" Avant de franchir ce portail enchanté, Je fais le vœu de respect et de vérité. Ensemble avec les lutins et les carrières, Je m'engage à découvrir, aimer et protéger. Avec l'esprit ouvert et le cœur léger, Je promets d'apprendre et de m'émerveiller. Que ce voyage parmi les merveilles naturelles, Nous guide vers la sagesse et les trésors éternels."



Sentier pédagogique de Mouy-sur-Seine (77)

Cet espace naturel de 25 hectares, composé de bassins, de friches et d'une forêt alluviale, abrite une biodiversité exceptionnelle et fait partie intégrante de la zone Natura 2000 « Bassée et plaines adjacentes ».

Ce sentier abordera « Les Secrets des Zones Humides » et sera principalement destiné aux collégiens afin de proposer un outil pédagogique concret et innovant, en lien direct avec les programmes scolaires.

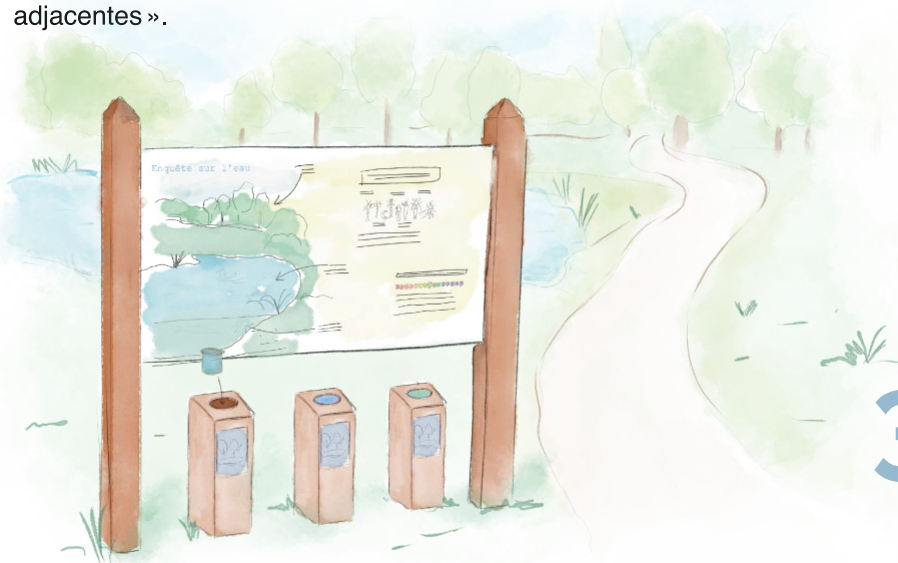
Au cœur de la Bassée, sur le site des anciens bassins de décantation de la sucrerie de Mouy-sur-Seine, un nouveau sentier pédagogique, particulièrement adapté aux collégiens, ouvrira ses portes en 2026.

Conçu comme une véritable expérience immersive, le parcours proposera des ateliers éducatifs et sensoriels permettant de comprendre les interactions entre l'eau, la faune et la flore. Un espace dédié aux activités pédagogiques animées viendra compléter le dispositif et permettra l'accueil de groupes encadrés par une animatrice.

12 ateliers
pédagogiques

3 circuits
thématiques

1
inauguration
septembre
2026



SEMAINE DE L'ÉDUCATION À LA NATURE

Créée en 2016 par la FDC77, la Semaine de l'Éducation à la nature est un dispositif pédagogique destiné à sensibiliser les élèves à la découverte des milieux naturels, de la faune et de la flore locales. Organisée chaque printemps au siège de la FDC77 à Bréau, elle s'appuie sur le sentier pédagogique de découverte de la nature.



98 classes
accueillies
en 2025

23 ateliers
différents

14 000
élèves !



Les contenus, en adéquation avec les programmes scolaires, reposent sur l'observation, l'expérimentation et des approches actives favorisant la compréhension des écosystèmes.

La Semaine de l'Éducation à la nature constitue aujourd'hui un rendez-vous pédagogique structurant en Seine-et-Marne en matière d'éducation à l'environnement.

Le projet permet l'accueil gratuit de plusieurs milliers d'élèves de cycles 2 et 3 autour d'une vingtaine d'ateliers animés par la FDC77 et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.



Financé par





J'AIME LA NATURE PROPRE

De nombreux dépôts sauvages et déchets continuent de s'accumuler dans nos espaces naturels, nos campagnes et nos cours d'eau, portant atteinte à la biodiversité et à la qualité de nos paysages. Face à ce constat, la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France s'est engagée dès 2024 dans le projet « J'aime la Nature Propre », une initiative citoyenne ouverte à tous, dédiée à la protection de notre environnement.



Chaque année, le temps d'un week-end, cette initiative mobilise les habitants et les bénévoles pour nettoyer et préserver les espaces naturels. L'action vise à sensibi-



liser le public aux enjeux environnementaux tout en favorisant l'engagement concret pour la protection de la biodiversité.

Nos réalisations 2024-2025 :

92
sites
de collecte

400 m³
de déchets ramassés

3 500
participants

liser le public aux enjeux environnementaux tout en favorisant l'engagement concret pour la protection de la biodiversité.

familles et établissements scolaires, et de renforcer la conscience collective autour du respect de la nature. "J'aime la Nature Propre" conjugue action concrète, sensibilisation et transmission de valeurs environnementales, offrant à chacun l'opportunité d'agir pour un environnement plus propre et plus sain.

Des partenariats avec des établissements scolaires ont permis de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement à travers des collectes de déchets et des supports pédagogiques.







ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ

Ce projet vise à créer des espaces naturels de petite taille, souvent négligés, mais présentant un fort potentiel écologique pour la faune et la flore locales. Ces îlots constituent de véritables refuges et corridors écologiques, offrant des zones de nourrissage, de reproduction et de quiétude à une grande diversité d'espèces animales.

L'aménagement d'une petite partie d'un espace communal ou d'une exploitation agricole permet de créer une mosaïque de milieux naturels et de cultures, particulièrement favorable au maintien et au développement de la biodiversité.



Sur le terrain, nous proposons généralement l'implantation d'une haie de 50 à 150 mètres, associée à un couvert pluriannuel fleuri d'environ 500 m². Ces cou-

verts jouent un rôle essentiel, notamment pour les insectes pollinisateurs, indispensables à l'équilibre des écosystèmes. Ils constituent également des habitats et des zones de refuge pour de nombreuses espèces de la faune locale.

Inscrit dans une démarche écocitoyenne, ce projet favorise l'implication de nombreux acteurs du territoire, en particulier les collectivités, les agriculteurs et les écoles. Il offre ainsi à la communauté locale, et notamment aux enfants, une opportunité concrète de sensibilisation à la nature et de participation active à sa préservation.

Conçu comme une véritable expérience immersive, le par-

cours proposera des ateliers éducatifs et sensoriels permettant de comprendre les interactions entre l'eau, la faune et la flore. Un espace dédié aux activités pédagogiques animées viendra compléter le dispositif et permettra l'accueil de groupes encadrés par une animatrice.

6 espaces naturels communaux



400 enfants mobilisés

1 200 m de haies plantés



CRÉATION DE VOIE VERTE ET D'ESPACES NATURELS EDUCATIFS

La Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France a accompagné la création d'une voie verte en partenariat avec l'école de Bannost-Villegagnon et la commune. Ce projet associe aménagement du territoire et démarche pédagogique, en faveur de la biodiversité et de l'éducation à l'environnement.

La voie verte intègre des plantations de haies et d'arbres fruitiers, contribuant à la restauration des continuités écologiques, ainsi qu'un observatoire destiné à la découverte de la faune locale. Trois panneaux pédagogiques ont également été installés le long du parcours. Leur conception graphique s'appuie sur des dessins réalisés par les élèves, à l'issue d'animations en classe et de sorties nature comprenant des inventaires de terrain.

Cette initiative a également été déclinée sur la commune de Villiers-sur-Morin, à l'initiative de la municipalité, qui a acquis un terrain attenant à la cour de l'école. Ce projet vise à offrir aux

élèves un espace de découverte et d'apprentissage en lien direct avec la nature de proximité.

Accompagnés par notre animatrice, les enfants ont participé à des inventaires naturalistes et à la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité, tels que des gîtes à hérisson, des nichoirs ou encore un bac à boue.



8

classes

Ces actions contribuent à la valorisation de cet espace tout en sensibilisant les élèves aux enjeux de préservation de la biodiversité et de gestion des milieux naturels.

Ce projet illustre une collaboration étroite entre les acteurs locaux, les enseignants et les élèves, plaçant les enfants au cœur d'une démarche active de découverte, d'appropriation et de valorisation de leur environnement.



Financé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Région
île de France

DÉPLOYER DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX



Conformément à ses objectifs, la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France propose de réaliser de nombreux aménagements en faveur de l'environnement et de la biodiversité, en milieux agricole, forestier et humide.

Cette démarche vise à renouer le dialogue entre les acteurs locaux et à mettre en œuvre des mesures concrètes contribuant à la reconquête de la biodiversité sur les territoires.

La création et la restauration d'habitats variés constituent un levier essentiel pour préserver les équilibres écologiques. La gestion des éléments fixes du paysage et l'implantation de couverts végétaux adaptés permettent d'offrir des zones de refuge, d'alimentation et de reproduction à de nombreuses espèces.



IMPLANTATION DE HAIES

Les haies plantées sur le territoire jouent un rôle clé pour la biodiversité, la connectivité écologique et la résilience des paysages agricoles. Elles créent des corridors reliant les habitats, offrent des refuges et des zones d'alimentation pour la faune, et favorisent les insectes pollinisateurs ainsi que les auxiliaires de culture indispensables à l'agriculture. Elles contribuent également à la protection des sols, à la régulation hydrique et à l'amélioration du cadre de vie local.

Conformément aux projets nationaux « Plantons des haies » et au « Pacte en faveur de la haie », les fédérations de chasseurs d'Île-de-France sont des acteurs majeurs de cette dynamique, mettant leur expertise technique au service des collectivités et des exploitants agricoles. Chaque projet de haie est conçu pour répondre aux besoins locaux : choix d'espèces locales et

variées, structuration harmonieuse du paysage, et intégration dans le réseau existant de haies et de bosquets.

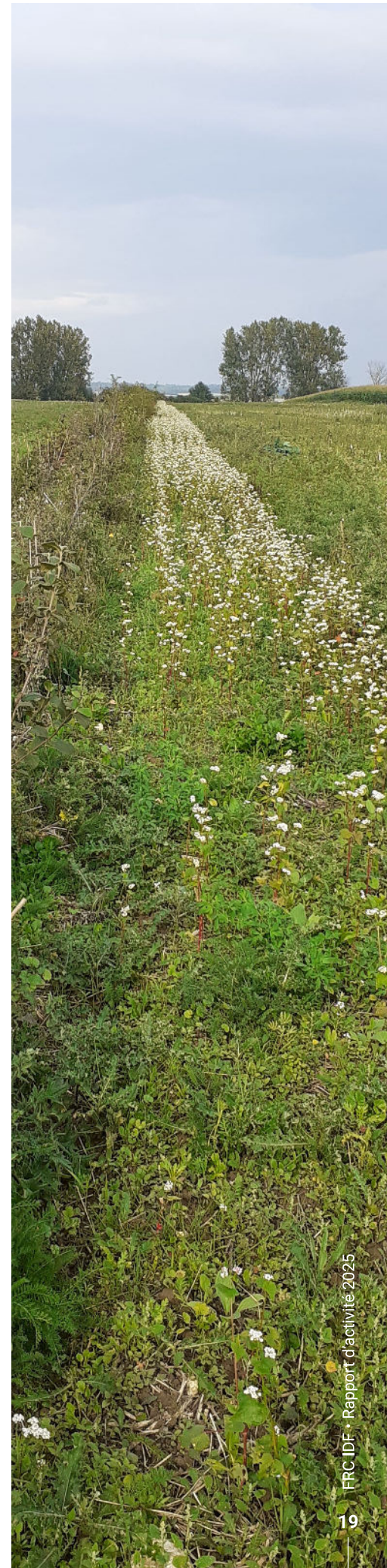
Dans une région fortement urbanisée et fragmentée, ces plantations constituent un levier concret pour restaurer les continuités écologiques, reconnecter les milieux naturels et agricoles, et créer des paysages vivants et fonctionnels. Grâce à l'action des fédérations, plus d'une centaine de kilomètres de haies a déjà été plantée, bénéficiant à la faune, au patrimoine naturel et à l'ensemble des acteurs locaux mobilisés pour la protection de la nature.



— Nos réalisations
2023-2025 :

70
communes

Plus de
170 km
ont déjà été implantés





MISE EN PLACE DE CIFF

COUVERTS D'INTÉRÊT FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ce projet, désormais remplacé par le dispositif MAEC, visait à renforcer les trames vertes et bleues en implantant des Couverts d'Intérêt Faunistique et Floristique (CIFF) dans les zones agricoles, souvent pauvres en corridors écologiques. L'objectif était de recréer des continuités naturelles au sein des plaines, offrant nourriture, refuge et corridors pour la faune locale.

Nos réalisations 2023 - 2025 :

 **938** ha
implantés en **3** ans

165
communes

60 couverts
différents proposés

La Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France et les FDC ont travaillé en étroite collaboration avec les agriculteurs pour assurer le succès de ces implantations, conciliant enjeux environnementaux et pratiques agricoles propres à chaque territoire.

Au-delà de l'aspect technique, ce projet illustre la volonté politique et opérationnelle de nos fédérations : nous ne nous contentons pas de soutenir la biodiversité, nous mettons en place des dispositifs concrets, visibles et pérennes, tout en mobilisant les acteurs locaux.





MAEC

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Les MAEC sont des dispositifs de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union européenne, conçus pour accompagner les exploitations agricoles dans le développement ou le maintien de pratiques conciliant performance économique et performance environnementale. Elles visent notamment à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et à favoriser des pratiques durables sur les exploitations agricoles.

Leur financement repose sur les surcoûts et manques à gagner liés à l'adoption ou au maintien de ces pratiques. Les aides, calculées par hectare et par an, sont versées en contrepartie du respect des obligations définies dans un cahier des charges.

Dans le cadre des MAEC, les semis sont généralement réalisés au printemps (mai-juin), et la récolte s'effectue l'année suivante, assurant un apport alimentaire varié et accessible pour la faune, notamment en hiver. Ces mesures contribuent directement à la préservation de la biodiversité, de la qualité des sols et de l'eau, tout en participant à la lutte contre le changement climatique.

 **60**
exploitations
concernées

200 ha
de mise en place

5 mesures
proposées



BORDURES DE CHAMPS

Ce projet vise à aménager les bords de chemins et de haies, souvent délaissés, afin de créer des habitats riches et fonctionnels pour les insectes, les oiseaux et les auxiliaires de cultures, tout en rétablissant les connexions entre les réservoirs de biodiversité.

Les bordures de champs fleuries pluriannuelles, d'une largeur de 2 à 5 mètres, sont composées de graminées, légumineuses et fleurs sauvages, spécialement sélectionnées pour favoriser la biodiversité et les services écosystémiques. Ces bandes auxiliaires offrent un refuge pour la faune, un habitat pour les auxiliaires de cultures et contribuent à protéger les par-

celles agricoles des ravageurs, tout en améliorant la qualité des sols.



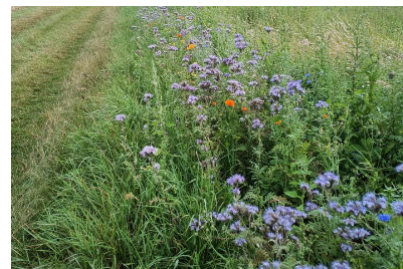
Les semis ont été réalisés à l'aide du Sem'oBord, un outil développé par nos fédérations pour faciliter l'implantation sur des bordures étroites.

Pour garantir leur efficacité sur le long terme, les bordures combinent éléments annuels et pluri-annuels, assurant une diversité floristique constante et un maintien durable des habitats.

Ces aménagements répondent à un enjeu majeur en Île-de-France,

où le développement des pratiques agricoles intensives a fortement réduit les surfaces enherbées nécessaires à une biodiversité fonctionnelle. Les bordures permettent également de limiter la dérive des intrants et la diffusion de substances polluantes dans les eaux de surface, tout en renforçant les continuités écologiques sur les plaines agricoles.

En favorisant la biodiversité et les espaces mellifères, ce projet illustre la capacité de nos fédérations à allier conservation de la nature et pratiques agricoles durables.



**Nos réalisations
2023 - 2025 :**

6 mélanges fleuris proposés
2 dispositifs en Région Île-de-France
 + de **100** km implantés

Financé par



SEMIS À LA VOLÉE AVANT MOISSON

Les cultures intermédiaires, implantées entre deux cultures principales, étaient jusqu'à récemment perçues comme une simple contrainte réglementaire. La réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) de 2015 a introduit le « paiement vert », incitant au reverdissement des parcelles agricoles par l'implantation de Surfaces d'Intérêt Écologique (SIE).



Pour renforcer leur efficacité environnementale et agronomique, en comparaison d'une moutarde monospécifique semée tardivement, notre fédération a développé un projet innovant de couverts végétaux diversifiés, implantés idéalement entre 1 et 10 jours avant la moisson. Ces mélanges d'espèces complémentaires permettent de structurer le sol, maintenir l'humidité, apporter de l'azote, limiter les adventices et fixer du carbone. Ils préservent également les habitats et ressources alimentaires pour la faune sauvage, notamment les granivores et oiseaux de plaine comme l'alouette des champs, la perdrix ou la caille des blés.



L'implantation précoce exploite l'humidité résiduelle du sol et permet une couverture rapide du sol. Les cultures intermédiaires contribuent également à la préservation de la qualité de l'eau et à la fertilité des sols.

Ces couverts offrent des ressources alimentaires et des refuges pour la faune, tout en renforçant la continuité écologique et la résilience des paysages agricoles.



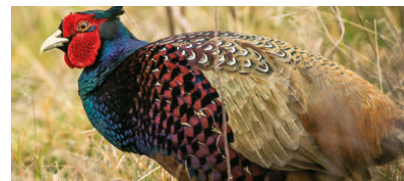
2 900 ha
implantés en **3** ans

+ de
100
exploitations

+ de
15
mélanges
différents développés

+ de
3 t MS/ha
de biomasse

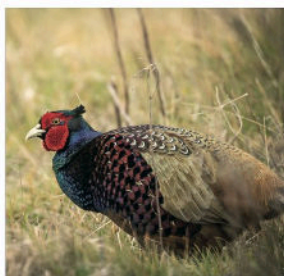
Ce projet illustre l'importance du travail partenarial et territorial, montrant qu'il est possible de concilier production agricole et préservation de la biodiversité.



Financé
par



SEMIS À LA VOLÉE AVANT MOISSON



Intérêts pour la biodiversité

- Floraison précoce favorable aux pollinisateurs
- Ressource alimentaire pour les orthoptères
- Maintien des chaumes : habitat de nombreuses espèces
- Limite le tassement et l'érosion des sols
- Favorise l'infiltration de l'eau



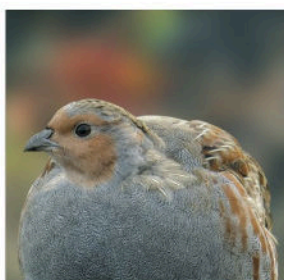
Avantages agronomiques

- Meilleure périodicité pour l'implantation (fin juin, début juillet)
- Diminution des charges de mécanisation
- Apport d'azote par le couvert
- Production pouvant dépasser les 3 t MS / hax.



Modalités techniques

Semer dans les 3 à 10 jours précédant la moisson
 Associer plusieurs espèces pour améliorer l'efficacité du couvert
 Possibilité d'une intervention mécanisée (broyage à 30 cm du sol) dès la mi-octobre pour optimiser les espèces fixatrices d'azote.



Contacts :



Ronan TABOUREL
 Coordinateur technique
 Tél. : **06 07 02 16 49**
 ronan.tabourel@ficif.com



Claude FERAUD
 Directeur adjoint
 Tél. : **06 85 64 44 62**
 c.feraud@fdc77.fr



Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France
 58 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt
Association agréée au titre de la protection de l'environnement



AGRIFAUNE

Le programme Agrifaune illustre pleinement l'engagement des fédérations de chasseurs d'Île-de-France pour concilier agriculture et préservation de la biodiversité. Il vise à créer des territoires agricoles vivants, où la faune sauvage, les pollinisateurs et les auxiliaires de culture trouvent des habitats favorables, tout en soutenant des pratiques agricoles durables et économiquement viables.

Deux plateformes d'essais et de démonstration ont été mises en place avec huit mélanges de cultures intermédiaires, composés de trois à neuf espèces adaptées aux intercultures et aux conditions pédoclimatiques franciliennes. Tous les essais ont montré une excellente résilience face aux aléas climatiques, ainsi qu'un fort potentiel agronomique et écologique.

Les observations ont révélé que ces parcelles abritent jusqu'à 20 fois plus d'orthoptères (sauteuses, criquets) que les couverts

traditionnels, constituant ainsi un site de nourrissage pour de nombreux oiseaux des campagnes et migrateurs, notamment cailles et hirondelles. Côté agronomique, la biomasse produite s'est révélée très satisfaisante, oscillant entre 2,5 et 3 tonnes de matière sèche par hectare. La précocité d'implantation apparaît comme un levier clé pour maximiser la croissance du couvert, l'occupation du sol et les fonctions de piégeage et restitution des éléments minéraux, tout en renforçant la résilience face aux épisodes de stress hydrique en fin d'été.

Deux journées de démonstration, en Seine-et-Marne et dans les Yvelines, ont permis de présenter le dispositif, d'échanger sur ses opportunités et de partager les premiers résultats.



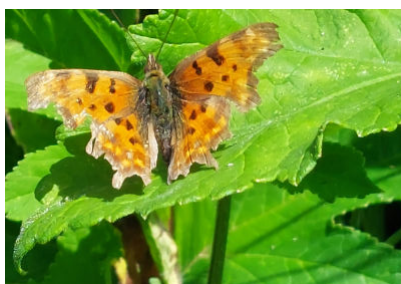
Financé par





RESTAURATION DE ZONES HUMIDES

Les milieux humides sont aujourd’hui menacés par la pression des activités humaines, notamment l’urbanisation, la fragmentation des habitats, le drainage...



6
habitats de
référence
identifiés

5
diagnostics
réalisés

Démarrage des
travaux de
restauration de
18 ha
en décembre 2025

Même si, à l’échelle mondiale, ces zones couvrent moins de 10 % des terres émergées, elles fournissent 40 % des services écosystémiques mondiaux. Ces écosystèmes jouent un rôle crucial pour l’environnement et les sociétés humaines : ils offrent des services biologiques, régulent l’hydrologie, atténuent les sécheresses et les inondations, purifient l’eau en filtrant et stockant les polluants, régulent le climat local et global, et séquestrent d’importantes quantités de carbone. Ils présentent également un intérêt culturel, récréatif et pédagogique.

Dans le cadre de son engagement pour la préservation et la restauration des milieux naturels, la Fédération Régionale des Chasseurs d’Île-de-France gère

un marais de 18 hectares sur la commune de Nesles-la-Vallée. Depuis plusieurs décennies, aucune action de gestion, de conservation ou de restauration n’avait été réalisée par le propriétaire, ce qui a modifié la structure du milieu et son fonctionnement hydrique, entraînant une fermeture des réseaux et un comble-



Financé par





ment progressif. Sans intervention humaine, ces zones humides risquent la fermeture végétale et la perte de diversité.

L'objectif de la Fédération était de redonner toute leur fonctionnalité écologique à ces habitats, tout en assurant la pérennité des paysages ruraux et la préservation de la biodiversité francilienne. Les interventions ont porté sur la remise en lumière du milieu, la restauration de la dynamique hydraulique naturelle, l'abattage sélectif d'arbres atteints de charlarose et la conservation d'arbres remarquables.

Ces aménagements, toujours en cours, devraient permettre de redonner vie à une diversité d'espèces typiques des zones humides, contribuant à la résilience écologique et à la reconquête de la biodiversité en Île-de-France.



RESTAURATION DE MARES SUR LA COMMUNE DE BOMBON (77)

Toujours dans le cadre de son engagement en faveur de la restauration des zones humides, la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France a conduit la réhabilitation de trois mares emblématiques du réseau de Villefermoy, situées sur la commune de Bombon.

Ces travaux ont permis de redonner à ces mares leur rôle écologique et hydraulique originel. Autrefois dégradées, elles ne jouaient plus leur fonction naturelle de régulation des eaux de ruissellement, qui s'écoulaient directement vers le Ru d'Ancoeur, accentuant les risques d'érosion, de crues et de pollution. Leur restauration a rétabli des zones tampons efficaces, capables de ralentir, stocker et filtrer les eaux, contribuant ainsi à l'amélioration durable de la qualité du réseau hydrographique.

Au-delà de l'enjeu hydraulique, ces mares restaurées constituent désormais des refuges pour une biodiversité exceptionnelle, au cœur de cet Espace Naturel Sensible (ENS).

Suite aux succès de ces deux projets menés sur les zones humides, notre volonté est d'amplifier et de déployer nos capacités techniques et notre accompagnement afin de restaurer et valoriser davantage de milieux humides, d'assurer la pérennité de leur fonctionnement écologique, et de renforcer leur rôle en matière de biodiversité, de régulation hydraulique et de services écosystémiques pour les territoires franciliens.

50
espèces
identifiées

6
inventaires
mis en place

3
mares
restaurées



PRÉSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE

Depuis les années 1950, l'intensification des pratiques agricoles a profondément bouleversé les paysages ruraux et les écosystèmes associés. Les espèces nichant au sol et certains mammifères sont particulièrement touchés : les récoltes mécanisées et les fauchages de plus en plus précoces entraînent la destruction des nichées et une mortalité juvénile élevée.

Les faons, qui passent la majorité de leur premier mois de vie dissimulés dans la végétation, sont souvent victimes des engins agricoles lors des fauches de printemps, avec une mortalité pouvant atteindre 50 %. Ce phénomène concerne également de nombreuses espèces d'oiseaux de plaine, telles que l'Œdicnème criard.

Ce projet a pour objectif de contribuer à la préservation des oiseaux menacés et des mammifères en Île-de-France grâce à



des drones équipés de caméras thermiques. Nos huit télépilotes professionnels effectuent les vols tôt le matin afin de bénéficier d'un contraste thermique optimal et limite cette mortalité via la mise en sécurité des juvéniles incapables de se déplacer.

— Nos réalisations
2022 - 2025 :

8 000 ha
survolés
en 4 ans

210
communes

+ de
800
animaux
sauvés



Nous suivre :
www.instagram.com/sauvegardons_la_faune_ficif/



Financé par





BAGUAGE DES OISEAUX

NOUVELLES MÉTHODES, NOUVEAUX PROGRAMMES

La FRC s'investit aujourd'hui dans l'outil scientifique et technique qu'est le baguage des oiseaux. Cette action a pour but de valoriser et de protéger la biodiversité, tout en promouvant la pratique d'une chasse durable fondée sur la connaissance.

Le baguage d'un oiseau passe par sa capture, qu'il soit jeune non volant au nid ou encore adulte en plein vol, et les techniques pour cela sont nombreuses. De la capture active

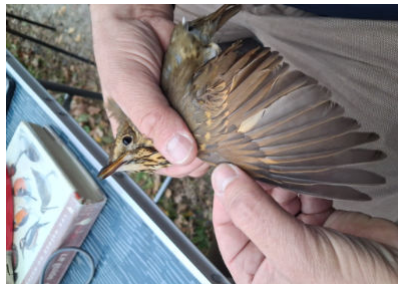


des bécasses à l'aide de « cloches », à la capture massive d'oiseaux avec des méthodes se rapprochant de nos tenderies traditionnelles à l'aide de filets, l'éventail des possibilités sur nos territoires est aujourd'hui varié et pleinement opérationnel.



La pose d'une bague unique numérotée sur la patte de l'oiseau permet une identification individuelle tout au long de sa vie. Le bagueur relève de nombreuses informations sur l'oiseau : son âge, son sexe, son état de santé

ainsi que des mesures biométriques (longueur d'aile, longueur de tarse, réserves en graisse...) qui permettront, si l'oiseau est contrôlé lors d'une prochaine capture, de tracer son historique et de documenter les données sur l'espèce.



Pour que la chasse soit durable et défendable, notre passion doit être guidée par des principes scientifiques solides.

Le baguage des oiseaux est un outil de valorisation des habitats et des pratiques de nos fédérations. Les semis en interculture diversifiées sont de fabuleuses "stations-services" vues du ciel. Les aménagements de cultures à gibier que sont les plantations de miscanthus ou encore de switch-grass deviennent souvent les seules options de survie hivernale pour un grand nombre de passe-reaux. Les haies fruitières subviennent à l'alimentation des grands turdidés (grives et merles).

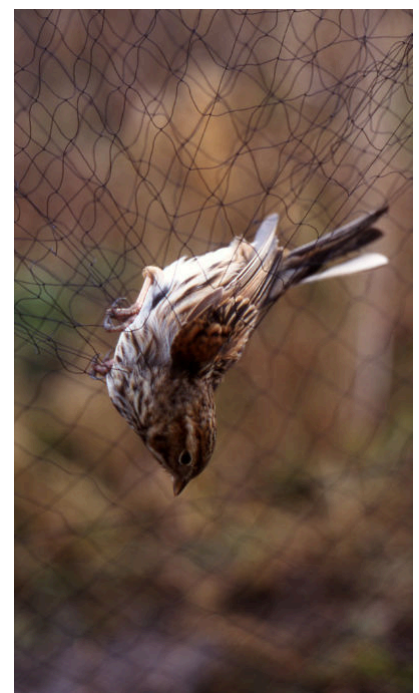
— Nos réalisations
2025 :

2 premières sessions
initiées en novembre 2025

100 grives baguées



+ de **20** bécassines baguées





MISE EN PLACE DU 1ER RADAR ORNITHOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE.

Des radars pour suivre les oiseaux : une technologie innovante portée par les chasseurs.

Observer les oiseaux migrateurs ne se fait plus seulement à la jumelle. Et ce pour plusieurs raisons : cela nécessite une mobilisation d'observateurs considérable ; la nuit ou en condition nuageuse, les observations sont limitées et les passages migratoires sont largement imprévisibles.

C'est pourquoi depuis 2021, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) déploie sur l'ensemble du territoire une technologie de pointe : des radars orni-

thologiques capables de détecter, d'analyser et de suivre en temps réel les flux migratoires dans le ciel.

L'objectif est de mieux comprendre les grandes routes empruntées par les oiseaux, affiner les connaissances scientifiques, et contribuer concrètement à la préservation des espèces.

Comment ça marche ?

Chaque oiseau possède une "échosignature" unique : un signal radar propre à son vol, lié à ses battements d'ailes, sa taille... Les radars captent ces signa-

tures, et identifient les groupes d'oiseaux.

Par exemple, les oiseaux d'eau présentent un vol régulier, tandis que les passereaux se déplacent par à-coups.

Oiseaux d'eau



battements continus



Passereaux



battements intermittents





2 200 000
oiseaux
enregistrés en **11** mois



les vallées de la Seine et de la Marne offre nourriture, repos et abris lors des grandes traversées saisonnières.

Ces zones humides, prairies inondables et plans d'eau de cette plaine alluviale forment un véritable

puisque fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, indépendamment des conditions météorologiques.

Les oiseaux volent entre 2 et 10 fois plus la nuit que le jour, ce qui avait échappé à l'œil humain. C'est ainsi qu'en août dernier, 90% des survols sont enregistrés la nuit !

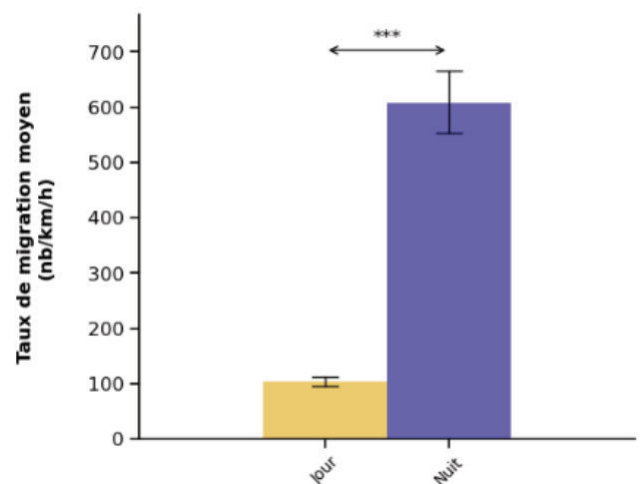
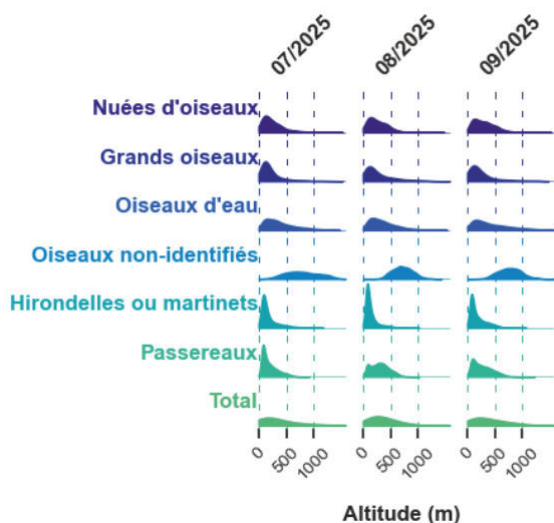
Des données inédites sur les migrations en Île-de-France

Au sud-est de la Seine-et-Marne, là où la Seine et la Marne dessinent leurs méandres, se trouve un paysage d'eau, de prairies et de zones humides qui attire chaque année des centaines de milliers d'oiseaux migrateurs. Cette zone de convergence entre

réseau d'escales naturelles pour les anatidés, limicoles, busards, sternes ou encore passereaux qui longent les cours d'eau depuis le nord de l'Europe vers des contrées plus chaudes (ou inversement).

Capable de fonctionner de jour comme de nuit, et même à très haute altitude, ce système high-tech dépasse largement les capacités d'observation humaines

Si la majorité des oiseaux passent entre 0 et 500 m d'altitude, on constate des survols à plus de 1500m au-dessus de la Bassée ! Ces radars ne servent pas seulement à compter les oiseaux. Ils offrent une lecture nouvelle des routes migratoires. Pour les chasseurs, ces données constituent un levier concret pour mieux connaître, mieux gérer et mieux protéger les espèces qu'ils observent depuis toujours.



INITIER UNE FILIÈRE DE VALORISATION DU GIBIER



SOUTIEN À LA FILIÈRE « GIBIER D'ÎLE-DE-FRANCE »

Depuis 2021, la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France porte la marque Gibier d'Île-de-France, symbole d'une filière de venaison locale, traçable et respectueuse des standards sanitaires. Cette initiative, née d'une volonté régionale forte, positionne la Fédération comme un acteur clé de la valorisation durable du gibier francilien.



La marque repose sur un principe simple : garantir au consommateur un produit 100 % francilien, issu exclusivement de la chasse et non de l'élevage, tout en assurant une traçabilité totale, de la nature à l'assiette. Chaque animal bénéficie d'un suivi rigoureux, avec une fiche d'examen initial attestant de son origine, de sa qualité sanitaire et de sa conformité à la charte de la marque.

Au-delà d'une simple labellisation, **Gibier d'Île-de-France** incarne une démarche de confiance, de transparence et de proximité.

La structuration de la filière s'est ensuite poursuivie par la mise en place de centres de collecte (chambres froides) identifiés qui permettent de réceptionner et stocker le grand gibier issu des territoires partenaires, avant sa transformation en produits de qualité — terrines, filets, gigots ou rôtis — distribués sous la marque **Gibier d'Île-de-France**.

GIBIER D'ÎLE-DE-FRANCE TOUTES LES SAVEURS DE LA NATURE



UNE MARQUE D'ORIGINE
100% LOCALE



POUR LA VIANDE
DE GIBIER SAUVAGE

- ✓ Saine, naturelle, authentique
- ✓ À haute valeur nutritionnelle
- ✓ Savoureuse, légère
- ✓ Tracée, certifiée, issue de pratiques de prélèvement responsables
- ✓ Facile à cuisiner et à consommer toute l'année

Le gibier, c'est naturellement bon !





15 000 repas^(*)

offerts par les chasseurs
à la Banque Alimentaire
de Paris et d'Île-de-France
pour les fêtes de fin d'année.



NOS PARTENAIRES



POUR TOUT RENSEIGNEMENT : LA FICIF (DÉPARTEMENTS 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95)
AU 01 34 85 33 00 OU LA FDC 77 (DÉPARTEMENT 77) : 01 64 14 40 20
INTERPROCHASSE AU 01 82 73 07 66

(*) L'équivalent de 15 000 repas

Pour faire un Don
aux Banques Alimentaires



SCANNEZ LE
QR - CODE



LES CHASSEURS ONT DU CŒUR

En 2024 et 2025, les fédérations franciliennes ont démontré que chasser, c'est aussi partager. L'opération « Les Chasseurs ont du Cœur », portée par la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France en partenariat avec l'InterProchasse, a incarné la solidarité active du monde de la chasse envers les plus démunis.

L'objectif était clair : apporter un soutien alimentaire concret aux personnes en difficulté en leur offrant des produits de grande qualité, issus d'une ressource locale, naturelle et durable.

Entre mi-novembre et mi-décembre, près de **200 animaux** (cerfs et sangliers) ont été collectés sur les territoires partenaires, dans le strict respect des normes sanitaires. Grâce à la mobilisation exemplaire de **30 000 chasseurs** et de **3 200 territoires de chasse**, **25 000 repas** ont pu être offerts aux Banques Alimentaires de Paris et d'Île-de-France.

La transformation, assurée par l'atelier agréé **Picardie Venaison**, a permis de proposer des plats prêts à cuisiner et des terrines parfaitement adaptés à la distribution sociale.

Au-delà de la valeur nutritionnelle — un apport protéique rare et précieux pour les bénéficiaires — cette action illustre la responsabilité sociétale et citoyenne

des chasseurs franciliens. En conjuguant gestion durable de la faune sauvage et solidarité humaine, notre réseau démontre qu'il est un acteur engagé du territoire, au service de l'intérêt général.




**BESOIN D'INFORMATIONS
SUR NOS PROJETS ?**



Arnaud STEIL
DIRECTEUR GÉNÉRAL

arnaud.steil@ficif.com



Fabien LEROY
RESPONSABLE DE PROJETS

fabien.leroy@frcidf.com

07.61.18.09.69


**BESOIN D'INFORMATIONS
SUR NOS PROJETS D'ÉDUCATION À LA NATURE ?**



Manon ZAGO
DÉPARTEMENTS
78 / 91 / 95

manon.zago@ficif.com

07.64.35.35.51



Martin BOCAGE
DÉPARTEMENTS
75 / 92 / 93 / 94

martin.bocage@frcidf.com

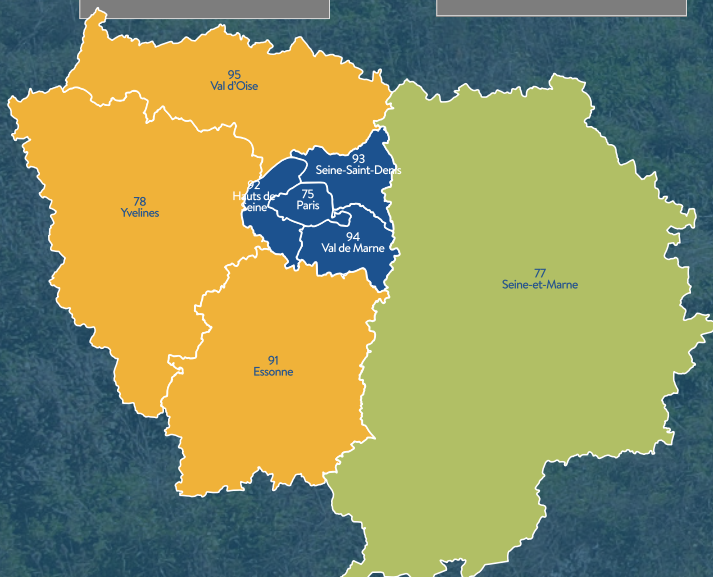
06.67.98.99.44



Maëlyne HENO
DÉPARTEMENT
77

m.heno@fdc77.fr

07.56.19.20.15



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur notre site :
www.educationalanature.com

